



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



12 mars 2015

Réunion « Avenir de la Fonction Publique » 10 mars 2015

La réunion sur l'Avenir de la Fonction Publique (PPCR) s'est tenue comme prévu le 10 mars 2015 en présence de la Ministre Marylise Lebranchu.

Vous trouverez en pièce jointe la déclaration liminaire de la Ministre.

Pour la FGF-FO, cette réunion pose de nombreuses questions.

Après les réunions en bilatéral avec le Cabinet de la Ministre, FO avait rappelé sa totale opposition à certaines pistes évoquées dans les séquences 1 et 2, et notamment la création de cadres professionnels communs aux 3 versants de la Fonction publique.

En réponse, la Ministre annonce la continuité de la fusion des corps, le développement des CIGeM pour les catégories B et C, et, à titre expérimental, la création de cadres communs aux 3 versants. On peut dire que l'avertissement de FO n'a pas été entendu ou bien a été mis de côté. Cela démontre une fois de plus, si nécessaire, que le dialogue social tant prôné par ce gouvernement reste une illusion et la Ministre tente de passer en force sur ce dossier.

Ensuite, dans le cadre de la refonte de la grille indiciaire et de l'intégration d'une part des primes, le Cabinet nous avait indiqué les indices de pied et de sommet de chaque grade des 3 catégories. Un niveau d'intégration des primes (transformées en nombre de points par catégorie) nous avait également été présenté.

Mauvaise surprise, la Ministre ne confirme pas ses propositions et se contente d'évoquer une amplitude indiciaire accrue (mais sans aucun détail) et une intégration des primes (sans autre précision). En revanche elle annonce la suppression des réductions d'ancienneté (voilà comment imposer la durée de carrière maximum à chaque agent pour changer d'échelon au prétexte d'égalité...) et l'allongement de la durée de carrière (certains vont se rappeler « l'arnaque » du NES B).

En résumé peu de bonnes nouvelles...

FO a rappelé son opposition aux cadres professionnels communs aux 3 fonctions publiques.

Nous avons également rappelé à la Ministre que le gel du point d'indice depuis 2010, et plus particulièrement entre 2012 et 2017 (durée du quinquennat de ce gouvernement) était une première. Aucun gouvernement n'avait gelé le point d'indice sur la totalité d'une mandature.

Pour la FGF-FO, il n'est pas question d'accepter le gel du point d'indice jusqu'en 2017. Dans ce contexte, la grève du 9 avril 2015 doit être un véritable succès afin de peser sur les projets du gouvernement.

Concernant d'autres éléments comme l'intégration des ratios pro/pro dans les décrets statutaires des corps, ou encore la suppression des réductions d'ancienneté, voire d'un nouveau système prenant en compte l'engagement professionnel, la FGF-FO a exprimé ses plus vives réserves tout en rappelant que toutes ces propositions ne pouvaient s'entendre sans avoir connaissance de la future grille indiciaire, des conditions de reclassement, du niveau d'intégration des primes, etc.

Enfin, à la Ministre qui a tenté de rester optimiste par rapport à un éventuel projet d'accord-cadre, la FGF-FO lui rappelle que l'accord QVT (Qualité de Vie au Travail) n'avait pas abouti et qu'à ce stade, PPCR était mal engagé.

La balle est dans le camp de la Ministre et du Gouvernement mais il y a fort à craindre que les dernières exigences de Bruxelles soient un fort coup de frein à toute refonte ambitieuse de la grille indiciaire.

Pour arrêter cette politique d'austérité, un seul espoir : la lutte syndicale.

Le 9 avril 2015 : Toutes et tous en grèves et manifestations !